

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE GAZETTE SAUMUROIS

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste  
Un an. . . 48f. » 24f. «  
Six mois. . 10 » 15 «  
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Vienne au *Journal de Francfort*, en date du 14 août :

Dans la note de l'Autriche du 3 juin, la demande adressée à l'empereur Nicolas qu'il veuille fixer une époque pas trop éloignée pour l'évacuation des Principautés danubiennes, était entre autres motivée par les engagements pris par l'Autriche dans le protocole de la conférence de Vienne du 9 avril. Il est dit dans cette note :

« Dans une conjoncture aussi grave, l'Empereur, s'inspirant des devoirs que lui imposent les intérêts de ses peuples, s'est vu dans le cas de prendre, par le protocole ci-joint en copie, des engagements devant l'accomplissement desquels il ne saurait reculer. »

Mais, jusqu'ici, on n'a obtenu qu'un des points que l'Autriche, la France, l'Angleterre et la Prusse se sont engagées à atteindre par le protocole du 9 avril. Car il est dit dans ce document :

« En conséquence, les soussignés ont, en ce moment solennel, déclaré que leurs gouvernements restent unis, dans le double but de maintenir l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, dont le fait de l'évacuation des Principautés danubiennes est et restera une des conditions essentielles, et de consolider, dans un intérêt si conforme aux sentiments du Sultan et par tous les moyens compatibles avec son indépendance et sa souveraineté, les droits civils et religieux des chrétiens sujets de la Porte. L'intégrité territoriale de l'Empire ottoman est et demeure la condition *sine qua non* de toute transaction destinée à rétablir la paix entre les puissances belligérantes, et les gouvernements représentés par les soussignés (Boul-Schauenstein, Bourqueney, Westmoreland, Aram) s'engagent à rechercher en commun les garanties les plus propres à rattacher l'existence de cet Empire à l'équilibre général de l'Europe, comme ils se déclarent prêts à délibérer et à s'entendre sur l'emploi des moyens les plus convenables pour atteindre l'objet de leur concert. »

On voit donc par là qu'outre ses propres intérêts, l'Autriche a encore un motif un devoir impérieux, de ne pas se contenter de l'évacuation des Principautés. Le protocole du 9 avril lui impose l'obligation de travailler à ce que la Russie donne des garanties convenables afin que l'Empire ottoman soit rattaché à l'équilibre européen. Par quoi en a-t-il

été essentiellement détaché ? Par le fait que l'empereur de Russie était le souverain des Principautés danubiennes et pouvait arriver avec ses armées sur le Danube avant que les Turcs se fussent préparés et armés ; par la circonstance que, ensuite du traité qui ferme l'entrée des Dardanelles aux vaisseaux de guerre, excepté dans un cas de guerre, la Russie pouvait envoyer de Sébastopol une flotte avec des troupes de débarquement contre Constantinople avant qu'un seul vaisseau de guerre pût franchir les Dardanelles pour secourir la Turquie. Cette dernière était par là sans cesse en proie à l'arbitraire de la Russie, et n'était pas en ce sens un Etat entièrement indépendant, ne formait, en conséquence, qu'un élément bien chancelant de l'équilibre européen.

L'Autriche est donc obligé, par le protocole du 9 avril, de travailler à ce que la Russie renonce aux droits qu'elle prétend avoir sur les Principautés danubiennes, et que le Poot-Euxin, au lieu de rester *mare clausum*, devienne une mer libre. L'avenir dépend donc de la manière dont la Russie accueillera les ouvertures et relatives de l'Autriche, dès qu'elles auront été faites.

Avant que la Russie ait donné de telles garanties, outre d'autres concernant spécialement l'Autriche, cette dernière ne peut prendre le rôle de puissance médiatrice. Mais elle ne peut non plus consentir à être tenue davantage en suspens par une politique dilatoire, attendu que l'entretien d'une si nombreuse armée sur le pied de guerre lui impose de grands sacrifices et rend la continuation de l'état actuel de choses insupportable pour l'Autriche, pour l'Allemagne, pour toute l'Europe. (*Moniteur.*)

Nous recevons des lettres de Constantinople, en date du 10 août. Elles nous donnent d'intéressants détails sur la conclusion de l'affaire de Beit-Djalla, déjà annoncée par le *Moniteur*.

La France a obtenu dans cette affaire les réparations les plus complètes et les plus éclatantes. Par un *iradé* impérial, rendu sur les plus vives instances de M. Benedetti, 1<sup>o</sup> le *nakib ul eschraf* (chef des émirs) de Jérusalem est destitué ; 2<sup>o</sup> trois effendis, membres du conseil, qui s'étaient montrés hostiles au Patriarche latin, sont exilés de Jérusalem ; 3<sup>o</sup> les chefs de la bande d'émeutiers qui ont assailli et saccagé la maison du missionnaire latin et maltraité ce dernier, ainsi que M<sup>sr</sup> le Patriarche, à

Beit-Djalla, sont condamnés aux travaux forcés à temps ; 4<sup>o</sup> Une indemnité convenable sera allouée à M<sup>sr</sup> le Patriarche pour les dégâts et dommages qu'il a essuyés à cette occasion ; 5<sup>o</sup> un firman est délivré pour la construction d'une église latine à Beit-Djalla ; 6<sup>o</sup> la Porte donne gratuitement le terrain sur lequel sera construite cette église ; 7<sup>o</sup> le Pacha de Jérusalem est rendu personnellement et strictement responsable vis-à-vis de son souverain de l'exécution des prescriptions qui précèdent. Comme on le voit, pour ce qui est des satisfactions données par le Sultan et consignées dans une lettre vizirienne qui est déjà partie pour sa destination, il n'y a rien à désirer.

Il ne s'agit plus maintenant que de l'exécution, ce qui n'est pas la partie la plus facile de toute affaire en Turquie. Mais quelles que soient les entraves qu'on puisse encore y apporter à Jérusalem, la Porte s'est désormais solennellement engagée envers la France à rendre justice à M<sup>sr</sup> Valerga, et quoi qu'il doive en advenir, justice sera rendue. On ne saurait trop louer le zèle et la persévérance que M. Benedetti a déployés. Cette négociation fait le plus grand honneur à ce jeune diplomate, nous écrit-on ; il s'est montré défenseur aussi habile que chaleureux des droits de la France et du catholicisme en Orient. Il a su faire comprendre à tout le monde que le gouvernement de Napoléon III ne pouvait pas élever la voix en vain, quand il s'agit de protéger la justice et le bon droit.

Les préparatifs qui se font à Constantinople, le mouvement continuel des vaisseaux et des frégates à vapeur, qui ne cessent de remorquer dans la mer Noire les transports qui étaient disponibles, ainsi qu'un grand nombre de chalands, de *mahonnes* et de barques de diverses espèces, tout le matériel enfin d'un débarquement de troupes, tout indique que l'on est à la veille de quelque grand événement pour l'accomplissement duquel on réunit les moyens d'action disponibles. On a loué et emporté dans la mer Noire la plus grande partie des petits bateaux remorqueurs qui faisaient le service dans le Bosphore, et l'on assure que la compagnie qui dessert la ligne des deux rives du canal a été obligée de mettre aussi quelques-uns de ses pyroscaphes à la disposition des trois amiraux alliés. Il est donc certain qu'une sérieuse tentative aura lieu incessamment sur un point quelconque du littoral russe, et ce point est généralement désigné comme devant

## FEUILLETON

## LE LIEUTENANT ROCQUEVERT.

I.

Les nations sur le champ de bataille, comme les joueurs sur le tapis vert, ont des veines de gain et de perte. Les victoires et les défaites ressemblent aux mauvaises fortunes, qui, selon Marot, marchent toujours par compagnie.

A notre pays, qui fut constamment beau joueur, même lorsqu'il perdait sur le terrain chanceux de la guerre, il échut une brillante *passé* vers l'année 1694. Des ennemis de tous les côtés, rien de plus réjouissant lorsqu'on les bat. L'Allemagne, les Pays-Bas, les frontières d'Espagne et l'Italie furent en même temps le théâtre de la guerre. Le maréchal de Catinat se rendit maître du pas de Suse, défit le duc de Savoie à Stafarde et à la Marsaille. Le maréchal de Noailles prit Valence pour couronner ses conquêtes en Catalogne, pendant que le maréchal de Lorgnes triomphait en Allemagne, et que Louis XIV, en personne, avec son armée, assisté du maréchal de Luxembourg, s'emparait de Mons, et l'année suivante de Namur.

C'est principalement du siège de cette dernière ville qu'il va être ici question, bien que notre scène se passe sur les frontières de la France, dans une petite ville du Ponthieu appelée Picquigny.

Picquigny avait très-prudemment fait de se rendre célèbre par la mort de Philippe Lougue-Epée, et par un massacre général d'Anglais, qui, au lieu de Picquigny, ne purent jamais prononcer que *Pecqueny* ; quoique pour nous cette place eût été encore assez remarquable par le seul fait, qu'à l'époque où nous la visitons, elle avait pour gouverneur M. Annibal, baron de Sonningen.

Que ce nom pompeux ne vous effarouche point ; celui qui le porte s'appelait tout bonnement Anasthase Sonin. Il était fils d'un receveur aux confiscations du Châtelet, et né à l'ombre des clochers de Paris. M. Sonin avait jugé à propos de changer de ville et de nom. C'est pourquoi, sans l'approbation de M. d'Hoziar, il avait ennoblé son nom roturier d'une terminaison flamande, pensant, comme écrit Labruyère, que venir de bon lieu c'est venir de loin. Vous le voyez, notre Sonin n'avait respecté que les premières syllabes de ses noms. Il les considérait, sans doute comme des pierres d'attente laissées par la famille et qu'il appartenait à chacun de remplir à sa guise. Il avait donc fait d'Anasthase, Annibal, et converti Sonin en Sonningen, avec le titre de baron brochant sur le tout.

Quand on a du bien, on peut se permettre d'être ridicule, et quand on en a beaucoup on cesse de l'être. Tel était le cas du baron de Sonningen. M. de Louvois, qu'il avait obligé de ses deniers, en mainte occurrence, l'avait nommé à une intendance militaire lors de la première

campagne de Flandres. Toutefois, la richesse ne faisait pas l'affaire de l'intendant ; il en avait assez : mais ce qu'il n'avait pas du tout, c'était la noblesse ; il en prit donc ce qu'il jugea convenable, et se fit nommer gouverneur de Picquigny, où il vint résider avec Sylvain, sa fille. Cet emploi lui donnait l'air d'être un homme d'épée, relief dont il aimait à se parer, recourant des pousesses assez équivoques, dont il se vantait d'avoir été l'auteur sous le cardinal de Richelieu ou le maréchal de Schomberg.

Vis-à-vis des bourgeois, notre homme ne tarissait jamais sur ses actions de bravoure, et si tôt que son interlocuteur l'avait informé qu'il était ignorant du métier des armes, le baron se mettait à parler bataille avec le même enthousiasme que Sganarelle parle latin, dès que Géronte l'a instruit qu'il ne le sait en aucune façon. Toutefois le gouverneur se tenait dans de timides généralités vis-à-vis des soudards de profession ; il usait de réserve et avant d'aborder ses propres exploits, il se faisait raconter les leurs : ayant soin, si le vieux routier avait été en Espagne, de parler de la guerre du Milanais ; où, si en Flandre, de décrire le siège de La Rochelle à la manière dont Sosie décrit celui de Télébes.

Par cette manie, le baron était, on le comprend bien, une proie assurée pour tous les chercheurs d'aventures, pour ces chevaliers de Gascogne, grands traîneurs de brette, gens n'ayant d'autre emploi que celui d'en chercher. Ils apportaient des oreilles complaisantes et des en-

être le port et les fortifications de Sébastopol. Après mûre délibération, les amiraux et les généraux en chefs, réunis en conseil, ont, dit-on, décidé de tenter une attaque simultanée par terre et par mer. On assure que c'est sir Edmond Lyons qui a le plus poussé à une détermination énergique, craignant, disait-il, que l'inaction où l'on a laissé languir si longtemps des forces navales aussi considérables ne jette enfin le discrédit sur la puissance toute maritime de la Grande-Bretagne.

Au moment de finir sa lettre, notre correspondant apprenait que l'expédition contre Sébastopol a été remise à la fin du mois. On ne sera pas prêt avant cette époque, et il paraît qu'on veut agir à coup presque sûr. L'amiral Dundas, qui est à Constantinople avec l'*Agamemnon* depuis quatre jours, et l'amiral Charner, arrivé le 9 à bord du *Napoléon*, sont venus dans la capitale avec la mission de visiter l'arsenal militaire turc, et de voir s'il est assez bien approvisionné pour que les escadres puissent compter sur ses ressources au cas où elles seraient trop rudement traitées par les boulets ennemis. On dit que Sébastopol a changé d'aspect depuis quelque temps et qu'on en a doublé les moyens de défense. La partie sera chaude. Dieu accorde la victoire à la cause de la justice et du bon droit!

(Univers.)

BARRIER.

#### THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Paris, samedi 19 août 1854.

Aujourd'hui à 2 heures, le canon des Invalides a annoncé à la capitale la prise de Bomarsund. 101 coups ont été tirés et ont fait vibrer autant de fois la fibre patriotique de la population parisienne. Au même instant, le Gouvernement faisait afficher à la Bourse la dépêche télégraphique suivante, rapportant le sommaire de ce glorieux succès qui en fait présager tant d'autres.

Dantzick, samedi 19 août.

« Nous apprenons, par le navire le *Basilik*, que Bomarsund a été occupé complètement, le 16 août, par les forces alliées.

« 2,000 Russes ont été faits prisonniers. — Les troupes anglaises et françaises n'ont eu, en tout, qu'environ 120 hommes tués ou blessés. »

Dantzick, 19 août.

« Le Consul de France au Ministre des affaires étrangères.

« Le yacht impérial la *Reine-Hortense* est arrivé. Bomarsund s'est rendu à discrétion; 2,000 prisonniers et 100 canons sont au pouvoir des troupes alliées.

« Les pertes sur les flottes et parmi les troupes sont insignifiantes. »

Nous empruntons aux feuilles anglaises les dépêches télégraphiques suivantes :

Dantzick, vendredi 18 août.

« Deux des forts de Bomarsund ont été pris, l'un par les Français et l'autre par les Anglais. Dans le fort pris par les Français, la perte des Russes a été de 50 hommes tués, 20 blessés et 35 prisonniers. Les Français ont perdu, de leur côté, le lieutenant Houffe et deux chasseurs.

« Dans le fort pris par les Anglais, 445 Russes ont été faits prisonniers. — Les Russes ont enterré

leurs morts dans des barils. — L'honorable George Wrottesley, lieutenant du génie royal, a été tué.

— Le capitaine Ramsay, du vaisseau de Sa Majesté le *Hogue* a été légèrement blessé. Un des soldats de marine anglaise a été tué. — Plusieurs officiers français ont été atteints, par méprise, dans une rencontre accidentelle pendant la nuit.

« Deux vaisseaux à hélice le *Hogue* et l'*Edimbourg* et des bateaux à vapeur ont bombardé les forts pendant 5 heures, lançant leurs projectiles à la distance de 3,000 mètres. — Havas.

Le général Osten-Sacken a adressé de Jassy, aux habitants de Galacz, la proclamation suivante :

« *Habitants de Galacz!* Les troupes impériales quitteront probablement sous peu votre ville, par des motifs stratégiques: tenez-vous tranquilles et prouvez ainsi au Czar votre attachement inaltérable. En récompense de votre dévouement, le Czar a l'intention de faire de Galacz la capitale de la Valachie. Bucharest a perdu la faveur de l'Empereur. Les habitants de cette ville ont fait bon accueil à l'ennemi, et, comme celui-ci, ils en seront punis. Si l'ennemi entre dans vos murs, S. M. le Czar attend de vous que vous ne lui manifesterez pas de sympathies. » — Havas.

On écrit de Varna, le 5, que l'on embarque une grande quantité de fascines, de sacs de terre, etc. Il se trouve à Varna, Mangalia et Kustendje plus de 200 bâtiments de commerce, à vapeur et à voiles, devant servir de transport à l'usage des flottes alliées. Ces bâtiments ont été nolisés pour quatre semaines, à partir de la mi-août, à destination pour les côtes de la Circassie. — Havas.

Les navires russes la *Catherine-Charlotte*, de Riga, capitaine Daniel Calling, et le *Karl-Magnus*, de Pernau, capitaine Frédéric Rassimus, qui avaient été saisis dans le port de Hull comme couverts de pavillons neutres simulés, viennent d'être condamné par la cour d'amirauté d'Angleterre, et la vente en a été ordonnée au profit de la couronne. (Moniteur.)

#### EXTÉRIEUR.

GRÈCE. — Athènes 5 août.

Une commission centrale vient d'être instituée, avec la mission de réunir les objets destinés à l'exposition universelle qui sera ouverte à Paris au printemps prochain, et de choisir parmi les produits agricoles et industriels de la Grèce, les plus dignes de figurer dans cette exposition. (Moniteur.)

ESPAGNE. — Madrid, 16 août.

« M. Collado, ministre des finances, a donné sa démission. Son successeur n'est pas encore désigné. »  
« On parle de nouveau de quelques dissidences entre le duc de la Victoire et le général O'Donnell. »

— Les nouvelles de Madrid, du 15 août, annoncent les nominations suivantes: M. Antonio Riquelme est remplacé par M. Gerardo de Souza comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Sublime-Porte, et M. Frédéric Bournon est remplacé dans les mêmes fonctions, à La Haye par M. Rafaël Ibal. M. Juan Antonio y Zayal est nommé sous-secrétaire d'Etat au départe-

ment des affaires étrangères en remplacement de M. Antonio Caballero. — Havas.

Prusse. — On écrit de Berlin, le 17 août :

« Le Roi a enfin reçu aujourd'hui, en audience particulière, le comte Esterhazy, qui a été invité en même temps, ainsi que tout le personnel de la légation, au grand dîner qui aura lieu demain à la Cour en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche.

« Le général espagnol Prim, comte de Reuss, qui vient des Principautés et se rend à Madrid, a passé ici ces jours-ci, et s'est remis en route, aujourd'hui pour Paris.

« Le gouvernement prussien insiste pour que des communications suivies soient faites à la Diète de Francfort sur les négociations en cours avec les puissances occidentales d'une part, la Russie de l'autre, et que l'on s'assure de l'assentiment préalable des autres États allemands, pour les démarches ultérieures. Mais le cabinet de Vienne a refusé net d'accéder à cette demande en faisant observer que procéder ainsi serait renoncer à agir. » — Havas.

#### REVUE DE L'OUEST.

Par décret en date du 12 août, M. Sclopis, juge de paix à Luzarches (Seine-et-Oise), a été nommé juge de paix du canton de Doué (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Briant-Durocher, décédé.

#### FAITS DIVERS.

Voici, d'après le *Messenger de Bayonne*, quelques détails sur l'excursion que Leurs Majestés ont faite, le 12, sur l'*Australie*. A une heure on leva l'ancre, et, par une mer magnifique, un soleil splendide, Leurs Majestés commencèrent leur voyage. L'*Australie* se dirigea vers le sud, et, longeant les côtes d'Espagne, vint successivement reconnaître la Bidassea, à l'embouchure de laquelle se trouvent: sur la rive française Hendaye, sur la rive espagnole, Fontarabie. Après avoir stoppé quelques instants, pour permettre aux illustres voyageurs de contempler ce panorama, l'*Australie*, couronnée de son long panache de fumée, s'élança à toute vapeur vers le passage, que l'Empereur examina attentivement, frappé de la beauté du port qui pouvait être créé; puis, virant de bord et gagnant la pleine mer, l'*Australie*, au son de la musique du 35<sup>e</sup> de ligne, vint se présenter à l'entrée de l'Adour, dont la barre fut franchie sans nulle difficulté, et à six heures accostait le quai des Allées-Maïmes. Six voitures de la cour attendaient Leurs Majestés, qui furent chaleureusement accueillies par une foule énorme qui stationnait au lieu du débarquement. L'Impératrice et M<sup>me</sup> la duchesse d'Albe montèrent dans une légère voiture à deux chevaux; l'Empereur prit les rênes et conduisit lui-même jusqu'à Gramont.

— On prétend que Leurs Majestés partiront le 27 de Biarritz, pour revenir à St. Cloud où elles passeront quelques jours. L'Empereur ira ensuite commander le Camp de Bouloque. Quelques personnes attachées à la maison de Leurs Majestés sont revenues hier à Paris. — Havas.

— Le *Journal de Calais* du 17, nous apprend que le transport anglais l'*Eliza*, est venu embarquer les

thousiasmes faciles à M. Annibal de Sonningen, qui en retour leur ouvrait pour quelque temps sa maison et sa table. Parmi eux, il en fut un qui eut même l'adresse de s'impatroniser et de s'établir à poste fixe chez le baron; c'était un homme frisant la cinquantaine, nommé le chevalier de Vagnac, et qui prouvait par son industrie, que si en France le ridicule tue ceux qu'il atteint, il fait vivre ceux qui l'exploitent.

Le père de Sylvanire avait beau se dresser en capitaine, sa mine de clerc et d'homme de robe perçait sous les fausses apparences qu'il essayait de prendre. Le juron était comme dépaycé dans sa bouche, et pour imiter le son militaire, il lui fallait grossir sa voix et parler dans ta barbe. De plus, le baron était court de taille, de fragilité encolure, et portait assez mal son bois. Il n'en affectait pas moins en toute rencontre des postures martiales. Son chapeau dont la plume, quand le vent la relevait, était aussi haute que lui, perchait insolément sur le sommet de sa tête; il s'ergotait à plaisir de formidables éperons, et se donnait des airs de prévôt, tantôt faisant un appel du pied, tantôt mettant la main sur le pommeau d'une épée dont la pointe labourait la terre. Par un geste à lui familier, il effilait entre ses doigts les crocs d'une moustache que l'âge avait blanchie aussi bien que la double ligne de ses sourcils. Pardessus tout cela, sa perruque mal peignée achevait de lui donner la physionomie hérissée et roque d'un chat de mauvaise humeur.

Sylvanire, sa fille, avait dû se ressentir de ce milieu dans lequel elle vivait, d'autant plus qu'ayant perdu sa mère de très-bonne heure, elle n'avait pu trouver en elle un tempérament à cette éducation toute militaire qu'elle avait reçue auprès du gouverneur de Picquigny. Au milieu de cette atmosphère de poudre, les yeux éblouis par les parades, les revues, les cavalcades, les ondoiements des panaches et des drapeaux; les oreilles remplies du bourdonnement des clairons et des tambours, Sylvanire avait pris des instincts de bravoure et des airs déterminés qui imprimaient à sa figure un caractère de résolution qui lui seyait à ravir. Elle avait une pétulance enfantine, quelque chose de déluré dans le port de sa tête; et cette alliance de témérité et de caudeur d'une jeune fille de dix-huit ans séduisait l'œil et touchait l'âme, pourvu qu'on l'eût aussi impressionnable que celle du lieutenant Rocquevert. Ce lieutenant Rocquevert, *feru droit à la poitrine*, comme aurait dit un poète de cette époque, avait été détaché de l'armée de Catalogne pour aller rejoindre celle du roi en Flandre; il passa par Picquigny et logea chez le gouverneur. Malgré ses trente ans et sa profession, Rocquevert avait gardé de ses premières études de cléricature, une singulière candeur qui le faisait rougir au moindre mot sous ses épaisses moustaches de soldat; il avait dans son maintien une gancherie un peu effarouchée qui commençait par surprendre et finissait par enchanter. Cette allure timide du seul homme qui

fût vraiment brave au fond, jurait avec toutes ces forfanteries de pantomime du maître de la maison, et peu ne s'en fallut que M. de Sonningen ne considérât Rocquevert comme un de ces soldats du régiment des gardes auxquels par mépris on avait donné le sobriquet de *Pierrots*; seulement le gouverneur s'en garda bien, une fois qu'il eut appris des soldats de Rocquevert que leur officier était aussi entreprenant dans une bataille qu'il était timide dans une compagnie, et que si les balles de mousquet étaient des pastilles à la bergamotte, il ne pourrait mettre plus d'ardeur à marcher au-devant d'elles. Cette assurance fit quelque plaisir au gouverneur, qui était une sorte de baron de Fœneste, avec plus d'âge et de tenue. Si Rocquevert n'eût baissé les yeux lorsqu'il parlait à Sylvanire, il en eût vu et montré de très-tendres, car M<sup>lle</sup> de Sonningen fut touchée de voir un homme qui ne fût pas une sorte de fier-à-bras, le poing sur la hanche et le chapeau sur l'oreille, comme son père, lui représenter ce que devait être les gens de guerre.

De son côté, Rocquevert fut attiré par l'air coquet et preste de Sylvanire; il raffolait de cette coiffure en vergette qui, rejetant en arrière les cheveux blonds de la jeune fille, donnait à sa figure un air de fierté qui, peut-être, eût semblé de la rudesse, sans la douceur de son œil et le sourire de sa bouche. Sylvanire avait une si petite main, que le chevalier de Vagnac, dans ses accès de bel esprit, avait coutume de lui dire galamment, que celui-

détachements du 2<sup>e</sup> léger et du 48<sup>e</sup> de ligne, destinés pour la Baltique.

— Le *Bulletin de la Société de Géographie* vient de publier, d'après un journal de San-Francisco, les détails suivants, relatifs à l'exploration de M. le colonel Frémont, en vue de l'établissement du chemin de fer du Pacifique.

M. Frémont est parti de Saint-Louis, le 13 octobre 1853, accompagné de huit Américains et de dix Indiens Delawares, tous hommes dévoués et montagnards experts. Le 30 novembre, il arrivait au fort Bent; de ce point, jusqu'aux établissements des Mormons, il ne devait plus rencontrer un seul homme blanc. Cette partie du voyage fut accomplie à travers un pays montagneux, boisé, couvert de pâturages et suffisamment pourvu d'eau. Le 5 décembre, il pénétra dans les montagnes Rocheuses, et traversa, le 14, la passe de Cochetope; il se trouvait alors sur le versant de ces montagnes, du côté de l'océan Pacifique. Ce passage effectué, les voyageurs suivirent l'un des tributaires de Rio Grande, et, se dirigeant vers l'ouest, gagnèrent Parowan, établissement mormon, où ils arrivèrent le 8 février. De la limite ouest de l'Etat de Missouri au Rio Grande, la distance est de 800 milles: le sol, sans interruption, est d'une grande fertilité. De ce dernier point à Parowan, 150 milles, le pays est pauvre.

Près de Parowan, un des compagnons du colonel Frémont, O. Fuller, mourut des suites des fatigues et des privations que l'expédition avait éprouvées pendant un trajet de six semaines, accompli dans des pays sauvages, au milieu des rigueurs de l'hiver.

Le 21, le colonel Frémont quitta Parowan et se dirigea vers le S.-O., pour aller passer la Sierra-Nevada. Après avoir fait 100 milles, il traversa la rivière du Grand-Bassin; de là il gagna le Rauch-Owen, situé à 200 milles, par 37 degrés de latitude. Le 21 mars, il cherchait à passer le mont Owen; les neiges l'empêchant de le faire, il suivit les flancs des montagnes dans la direction du nord et rencontra les premiers êtres humains depuis Parowan: c'étaient des voleurs de bestiaux indiens, qu'il attaqua, et auxquels il prit trente chevaux. Un des hommes du colonel Frémont fut légèrement blessé, par une flèche indienne, dans le combat. Enfin, le 1<sup>er</sup> avril, les explorateurs passèrent la Lierra Nevada, par 37 degrés de latitude; ils arrivèrent au sommet par des pentes si douces, qu'ils ne mettent pas en doute la facilité d'y établir le chemin de fer. La passe qu'à rencontrée le colonel Frémont était encore inconnue; elle se trouve à la source d'un ruisseau (creek) qui se jette dans la rivière Kern, du côté de l'est. La praticabilité du voyage, en toute saison, se trouve donc démontrée par cette expédition. (*Moniteur.*)

— On a d'abord fait les charpentes et les toitures des maisons en bois, on a ensuite employé de la fonte; voici que maintenant on fait des toitures sans charpentes, ni fer, ni bois: le nouveau mode consiste en un grand couvercle cintré, en tôle, qu'on pose sur les bâtiments, et qui, coûtant moins cher, est plus léger et plus solide. Si cette invention réussit, l'industrie des couvreurs se trouve menacée; mais, par contre, les plombiers-zingueurs y gagneront un surcroît d'occupation. (*Estafette.*)

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 21 août.

L'Empereur vient d'adresser la proclamation suivante à l'armée d'Orient:

« Soldats et marins de l'armée d'Orient,

» Vous n'avez pas encore combattu, et déjà vous avez obtenu un éclatant succès. Votre présence et celle des troupes anglaises ont suffi pour contraindre l'ennemi à repasser le Danube, et les vaisseaux russes restent honteusement dans leurs ports. Vous n'avez pas encore combattu, et déjà vous avez lutté avec courage contre la mort. Un fléau redoutable, quoique passager, n'a pas arrêté votre ardeur. La France et le Souverain qu'elle s'est donné ne voient pas sans une émotion profonde, sans faire tous les efforts pour vous venir en aide, tant d'énergie et tant d'abnégation.

» Le Premier Consul disait, en 1799, dans une proclamation à son armée: « La première qualité du soldat est la constance à supporter les fatigues » et les privations; la valeur n'est que la seconde. » La première, vous la montrez aujourd'hui: la deuxième, qui pourrait vous la contester? Aussi, nos ennemis, disséminés depuis la Finlande jusqu'au Caucase, cherchent avec anxiété jusqu'à quel point la France et l'Angleterre porteront leurs coups, qu'ils prévoient bien être décisifs; car le droit, la justice, l'inspiration guerrière sont de notre côté.

» Déjà Bomarsund et deux mille prisonniers viennent de tomber en notre pouvoir. Soldats, vous suivrez l'exemple de l'armée d'Egypte; les vainqueurs des Pyramides et du mont Thabor avaient comme vous à combattre des soldats aguerris et la maladie; mais, malgré la peste et les efforts de trois armées, ils revinrent honorés dans leur patrie.

» Soldats, ayez confiance en votre général en chef et en moi. Je veille sur vous, et j'espère, avec l'aide de Dieu, voir bientôt diminuer vos souffrances et augmenter votre gloire. Soldats, à revoir. »

NAPOLÉON.

## CHRONIQUE LOCALE.

Vendredi a eu lieu, aux Récollets, la distribution des prix de l'Ecole Mutuelle. Comme dans tous les autres établissements, il y avait foule, et les autorités de la ville étaient venues prendre part à la joie, au bonheur des familles.

La séance s'est ouverte par l'exécution parfaite de brillants morceaux de musique, et par les chants des enfants sous la direction de M. Legeay, dont toute la ville apprécie le zèle et le talent.

M. Ratouis, directeur de l'Ecole, a adressé quelques mots aux enfants; il leur a dit l'importance de la morale.

M. le curé de Saint-Pierre a pris ensuite la parole, et, dans un langage tout paternel, a expliqué aux enfants quelles sont leurs obligations pendant leurs études: l'amour de Dieu, l'amour de leur père et de leur mère. Cette courte allocution a été écoutée avec une attention toute sympathique.

— Il a ensuite été procédé à la distribution des prix.

P. GODET.

En conséquence, le matin même du jour de son départ, l'officier sollicita une audience particulière de la part de son hôte.

— Dieu me damne! s'écria le baron en roulant sa moustache entre l'index et le pouce, vous me demandez cela du ton discret dont on propose un duel. J'en ai eu tant dans ma vie! que je m'y connais, je pense.

Rocquevert s'inclina en signe de conviction; mais il sourit pour exprimer que tel n'était pas le but de sa démarche.

Le gouverneur, d'un pas fanfaron, précéda alors le lieutenant dans un cabinet isolé; là, il s'assit dans un fauteuil, étendit sa botte éperonnée sur une chaise, et, les mains jointes sur sa poitrine, le baron jetant un regard de côté sur le jeune homme, lui dit avec importance:

— Monsieur, je suis prêt à entendre votre communication.

La solennité de ces préliminaires n'était pas faite pour donner à Rocquevert une assurance dont il eût eu grand besoin; aussi exposa-t-il sa requête d'un air décontenancé qui prouvait qu'il n'en espérait pas une bonne issue.

Il n'eût pas plus tôt expliqué l'objet de cette audience, que le petit vieillard le regarda tout ébahi, puis se dressa sur ses ergots, et enfin, tranchant du clerc et du financier, deux caractères qui se croisaient un lui:

## NOMS DES LAURÉATS:

Théodore Latreille 7 prix, Victor Droucheau 6 prix, Henri Buisson 6, Théophile Hurtault 4 prix, Ernest Rouault 4, Louis Courtigne 4, Joseph Courtigné 4, Jules Rouché 3 prix, Léonce Chedeville 3, Edouard Lepou-dré 3, Alphonse Touchais 3, Armand Petit 3, Gustave Doussain 3, Edouard Couard 3, Auguste Ferrand 2 prix, Jules Expert 2, Noël Moret 2, Théophile Royer 2, Charles Raynault 2, Eugène Luzé 2, Alphonse Page 2, Eugène Antoine 2, Jules Chedeville 2, Eugène Dumay 2, Joseph Dillay 2, Pierre Hamelin 2, Paul Lebois 2, Eugène Rabouin 2, Joseph Raynault 2, Emile Samson 2, Charles Belliard 2, Ferdinand Ballet 2, Pierre Barré 2, Alfred Delabarre 2, Paul Déval 2, Armand Marchand 2, Jean-Baptiste Milon 2, Auguste Pouzet 2, Edouard Perré 2, Henri Lebois 2, Alfred Lebois 2, Joseph Loyau 2, Jules Lucas 2, Ernest Normand 2, Denis Verneau 2, Desiré Verneau 2, Louis Vinsonneau 2, François Valteau 2, Ernest Taillebois 2, Eugène Aubré 4 prix, Eugène Boutin, Gustave Beillouin, Camille Saumureau, Victor Neveu, Louis Page, Emile Baugé, Eugène Anquetain, Jules Olivier, Alexis Estienrot, Gustave Menard, Ferdinand Auvé, Eugène Aubin, Jules Cornilleau, Léandre Coulon, Armand Château, Henri Cocuau, Victor Clin, Alphonse Chartrain, Eugène Crochu, Joseph Cornouau, Théodore Chaillou, Adolphe Camin, Philippe Chaillou, Louis Cocuau, Charles Bernouin, Joseph Beaumont, Aimé Borrier, Auguste Bazille, Eugène Barbier, Louis Bédut, Ernest Babeau, Romain Bédut, Emile Boutin, Louis Blain, Charles Ballu, Auguste Brosse, Henri Bellion, Auguste Dozon, Léon Duveau, Joseph Davy, Ernest Dozon, Camille Dugas, Ernest Gautier, Louis Grignon, Emile Gauron, Louis Gendron, Eugène Gaudereau, Ernest Girard, François Gogger, Louis Guécheau, Charles Gallard, Laurent-Urbain Grégoire, Lucien Gautier, Emile Harraut, Joseph Jamain, Charles Juteau, Joseph Joreau, Frédéric Joubert, Léon Mathieu, Casimir Menoré, Victor Moriceau, François Minier, Jules Merle, Joseph Pasquier, Eugène Piffard, Adolphe Pommier, Charles Panier, Félix Pirard, Joseph Ouvré, Pierre Lannay, Pierre Loyal, Ferdinand Leugeyron, Ludovic Latreille, Edouard Lebois, Jacques Leugerou, Narcisse Latreille, Félix Razin, Alphonse Roguet, Henri Roland, Victor Roger, Eugène Sauvan, François Vanard, Hippolite Verneau, Auguste Vanard, Auguste Wilhelm, Emile Tochiol, Marchand, Charles Tasté, Alphonse Vennevier, Eugène Broisier, Armand Guberdeau, Paul Tasté, Eugène Brenot, Charles Deblais, Charles Margery, Guillaume Partant, Théodore Poirier, Charles Bouchard, Jean-Baptiste Cerbelle, Jean-Baptiste Florisson, Pierre Moriceau, Joseph Gonlard, Eugène Guignon, Emile Greffin, Arthur Couronne, Alphonse Roger, Alexis Langlois, François Goguelet, Victor Baugé, Paul Lafond, Auguste Rousse, Edouard Béhu.

## Marché de Saumur du 19 Août.

Froment (l'hectol.) . . . . .	21 50	Graine de trèfle . . . . .	60 —
— 2 <sup>e</sup> qualité . . . . .	20 80	— de luzerne . . . . .	60 —
Seigle . . . . .	10 40	— de colza . . . . .	— —
Orge . . . . .	8 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . . . .	7 50	(l'hectolitre) . . . . .	— —
Fèves . . . . .	12 —	— cassées (30 k) . . . . .	90 —
Pois blancs . . . . .	24 —	Vin rouge des Cot.	— —
— rouges . . . . .	24 —	compris le fût,	— —
— verts . . . . .	— —	1 <sup>er</sup> choix 1853. . . . .	— —
Cire jaune (50 kil) . . . . .	163 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
Soif fondu . . . . .	— —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
Huile de noix ordin. . . . .	72 —	— de Chinon. . . . .	110 —
— de chenevis . . . . .	53 —	— de Bourgeuil. . . . .	120 —
— de lin . . . . .	53 —	Vin blanc des Cot.	— —
Paille hors barrière. . . . .	20 —	1 <sup>re</sup> qualité 1853 . . . . .	— —
Foin 1854. id . . . . .	40 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —
Luzerne . . . . .	40 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	70 —

là serait bien attrapé qui obtiendrait sa main; car, lorsqu'il l'aurait, il estimerait toujours ne rien tenir. Son pied n'avait pas besoin d'une robe longue et flottante pour être imperceptible; il était de ceux que les cordonniers de l'époque, chargés de les habiller, appelaient les pieds fondants et devant lesquels ils se mettaient à genoux, moins pour la nécessité de leur métier que pour le besoin de leur admiration.

Rocquevert, retenu par les beaux yeux de Sylvanire, s'arrangea pour l'être encore par un plus plausible motif; son cheval fut piqué par un maréchal-ferrant maladroît qui, pour le coup, fit mieux les affaires de l'officier qu'il ne le croyait, et auquel on donna des réprimandes à haute voix et des louanges au fond du cœur. Cet incident, préparé ou non, avait converti en résidence de huit jours la simple halte de douze heures que devait faire Rocquevert à Picquigny.

Le jour de la séparation approchait, et Rocquevert, pour la première fois, se trouvait mécontent d'aller rejoindre l'armée. Nous croyons que Sylvanire n'en était pas plus aise que lui; et la veille du départ de Rocquevert, elle lui donna comme souvenir un joli ruban qu'elle voulait ajuster elle-même au nœud de son épée. Rocquevert, qui était franc d'allure et fuyait le détour, s'enhardit à parler de mariage à Sylvanire, et sur le congé de celle-ci, le jeune lieutenant s'avisait d'en faire ouverture à M. de Sonningen.

— Tout beau! jeune homme, s'écria-t-il, y avez-vous bien songé? Pour la noblesse, et j'y tiens, vous êtes de bon lieu, je le sais. Une Sonningen peut allier son blason au vôtre; mais tout ne git pas là. Pour le bien, j'y tiens moins, mais j'y tiens encore; vous en avez peu: cela se rachète par le poste, et le poste vous manque tout-à-fait. Vous voyez, il y a tant d'impossibilités à ce mariage, que je ne savais par laquelle commencer tant elles m'avaient frappé toutes à la fois: c'est pour cela que j'hésitais.

Rocquevert était interdit devant un tel déploiement d'incompatibilités; plus effrayé que si, les yeux bandés, on l'eût conduit en face d'une demi-lune hérissée de canons, il ne put que balbutier quelques mots à l'aventure.

(La suite au prochain numéro.)

## BOURSE DU 19 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 99 90.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 75 45.

## BOURSE DU 21 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 99 50.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 75 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur.

Conseil Judiciaire.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, le 17 août 1854, et sur la poursuite dirigée par M<sup>me</sup> Julie-Lucile Allain, veuve de M. Athanase Peltier, propriétaire, demeurant audit Saumur,

Il appert :

Que M. Ernest Peltier, majeur, propriétaire, domicilié à Lernay, commune d'Antoigné, a été pourvu d'un conseil judiciaire, et qu'en conséquence il lui a été fait défense de plaider, de transiger, d'emprunter, de recevoir un capital mobilier et d'en donner décharge, d'aliéner ni de grever ses biens d'hypothèques, sans l'assistance de M<sup>me</sup> Peltier, sa mère, qui a été nommée son conseil judiciaire.

Pour extrait conforme dressé par M<sup>e</sup> Lecoy, avoué constitué pour M<sup>me</sup> veuve Peltier.

Saumur, le 20 août 1854.  
(444) Signé, LECOY.

Etude de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur.

Séparation de Corps.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 12 août 1854,

Il appert :

Que dame Perrine Bodet, blanchisseuse, épouse de Jean Juteau, maçon, demeurant à Saumur, faubourg de Nantilly,

A été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son dit mari.

Extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, constitué pour la dame Juteau.

A Saumur, le 21 août 1854.  
(445) Signé: LECOY.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**3,000 FR. A PLACER**  
A RENTE VIAGÈRE,  
Sur une tête âgée de 60 ans.

M. PIAULT, DENTISTE, de Paris, est arrivé à Saumur, hôtel de France.

**A LOUER**

Présentement,

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne.

Occupée par M. Piette père.

S'adresser à M. PIETTE, ou à M. DABURON. (443)

**A LOUER**

Une jolie petite MAISON, avec jardin et servitudes, située au bourg de Saint-Florent, vis-à-vis la prairie du Bray.

S'adresser à M. Paul RATOUIS, juge de paix, à Saumur, et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (420)

**A VENDRE**

Pour cause de maladie,

UN FONDS DE SERRURERIE, situé à Saumur, dans l'un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du Journal.

**INJECTION SAMPSO**, 4 fr. guérit maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHAD, ph. et à Paris, rue Rambuteau, 40. Expédie.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

UNE JOLIE MAISON de maître, située au bourg de Saint-Clément, près la route de Tours à Nantes, à 10 kilomètres de Saumur, et appartenant à M. Dupont qui l'occupe. Cette maison consiste en vestibule, salon de compagnie, salle à manger, offices, salle de billard, salle de bain, plusieurs chambres à coucher, greniers, remises, écuries, serre-bois, servitudes, vastes jardins, verger et un pré; le tout se tenant et contenant un hectare 22 ares.

En cas de vente, on pourrait joindre à la maison une ferme contenant 15 à 16 hectares, d'un revenu de 1,900 fr., net d'impôts, et dont les dépendances font suite à celles de la maison.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (421)

**A LOUER PRÉSENTEMENT**  
UNE MAISON

Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'Eglise.

Occupée autrefois par M<sup>me</sup> Bedane. S'adresser à M. le Curé de St-Pierre.

## PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand'Rue, 4.

## GAGNE ET GRIGNÉ

LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rue et passage Dauphine, 30, à Paris.

AGENCE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

POUR LA VENTE AVEC GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT  
de tous les livres de Médecine,  
de Jurisprudence, de Littérature, de Science, d'Architecture, etc., etc.

Réimpression

DE L'ANCIEN MONITEUR

SEULE HISTOIRE

AUTHENTIQUE et INALTÉRÉE

de la

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Nouvelle Edition.

52 volumes grand in-8°

avec 150 Aquarelles typographiques.

Ouvrage complet

PRIX : 350 francs.

Chacun de ces ouvrages sera livré immédiatement, complet, aux Souscripteurs solvables qui prendront l'engagement de payer 40 francs tous les six mois.

## HISTOIRE DE PARIS

ET DE SON INFLUENCE EN EUROPE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'À NOS JOURS,  
comprenant

L'HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE, RELIGIEUSE ET MONUMENTALE  
DE CETTE VILLE,

Au double point de vue de la formation de l'unité nationale de la France et des progrès de la civilisation dans l'Europe occidentale,

PAR A.-J. MEINDRE.

5 gros volumes in-8°, papier vélin, avec de magnifiques gravures sur acier.  
PRIX DU VOLUME: 6 fr. 50 c.

Un Établissement de la nature de celui que nous annonçons, était la conséquence d'une époque de progrès. Maintenant, le jeune médecin, le jeune avocat, le jeune artiste, pourront se procurer immédiatement et sans s'imposer de grands sacrifices, tous les livres nécessaires à leurs études. Tous les ouvrages sont livrés immédiatement, complets, sans augmentation des prix d'Éditeurs, et des termes d'un an, deux ans, trois ans, quatre ans, sont accordés aux acquéreurs.

Ecrire franco.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

## MAGASIN DE CARROSSERIE.

Le sieur TOCHEPORT, dit PÉRIGORD, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de succéder à M. BEDENEAU.

Employé dans cette maison depuis 14 années, il a su mettre à profit l'expérience que donne un travail soutenu. Il espère que les soins qu'il apportera dans l'exécution des travaux et la modicité de ses prix seront un motif pour qu'on lui continue la confiance qu'on a toujours accordée à son prédécesseur.

## ALMANACH-BOTTIN

DU COMMERCE

58<sup>e</sup> ANNÉE. De Paris, des Départements de la France

12 f. broché  
14 f. relié.

ET DES PRINCIPALES VILLES DU MONDE,

Rue Coquillière, n° 14, à Paris.

Les nouveaux Éditeurs de l'ALMANACH-BOTTIN, désirant apporter à cette publication les changements et améliorations que le temps et les progrès des affaires ont rendu et rendent de jour en jour plus nécessaires, font appel à leurs souscripteurs, ainsi qu'à tous les négociants, industriels, fabricants et hommes d'affaires, et les invitent à leur transmettre tous les documents, notes ou renseignements qui peuvent concourir à donner à cet utile et important ouvrage toute l'exactitude et la perfection possibles.

Les notes, renseignements, souscriptions, etc., doivent être adressés franco avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain, à Paris, au bureau de l'Administration, rue Coquillière, 14, ou au bureau du journal l'Écho Saumurois.

Il ne sera tenu compte que des renseignements signés et d'une origine certaine.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE

## D'ACCLIMATATION

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut, Président de la Société;  
LE COMTE D'ÉPRÉMESNIL, Secrétaire général;  
DUPIN (E.), Secrétaire pour l'intérieur;  
GUÉRIN-MÈNEVILLE, Secrétaire du conseil;  
HOLLARD (D<sup>r</sup>), Secrétaire des séances;  
DE LA ROQUETTE, Secrétaire pour l'extérieur;  
JACQUEMART, membre du conseil;  
LE BARON DE MONTGAUDRY, membre du conseil;  
PASSY (ANTOINE) Vice-Président, membre du conseil;  
DE QUATREFAGES, de l'Institut, membre du conseil;  
RICHARD (DU CANTAL), Vice-Président, membre du conseil;  
LE BARON SÉQUIER, de l'Institut, membre du conseil;  
LE COMTE DE SINETY, membre du conseil;  
JACQUES-VALSERRES, membre du conseil.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Le Bulletin de la Société Zoologique d'Acclimatation, fondé le 10 février 1845, paraîtra chaque mois; il contiendra de trois à cinq feuilles d'impression; il traitera de tout ce qui est relatif à l'acclimatation, au perfectionnement et à la multiplication des animaux utiles et d'ornement.

Le prix de l'abonnement est de 12 francs pour Paris.  
14 francs pour les départements.

Les membres de la Société reçoivent gratuitement le Journal.

ON S'ABONNE A PARIS.

Chez M. GOIN, libraire de la Société Zoologique d'Acclimatation;  
A la librairie centrale d'Agriculture et de Jardinage, quai des Augustins, 41,  
Et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Certifié par l'imprimeur soussigné